

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » disponible *via* le lien : <http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

### RESEAU 2017- SEMAINE 24

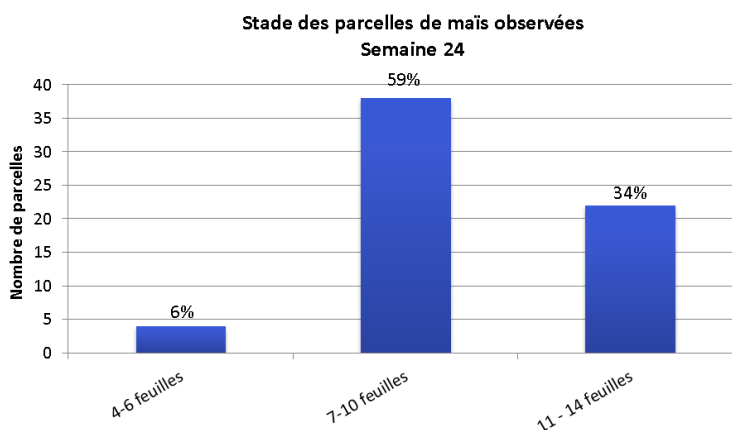
Pour la période du 08 au 13 juin, **64 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre-Val de Loire.

### STADES DU MAÏS

[Rappel des stades de sensibilité aux principaux ravageurs et maladies.](#)

**La majorité des parcelles est entre les stades 7 et 10 feuilles (59%).**

La répartition géographique de ces stades est présentée en Annexe ([Stades des parcelles référencées en semaine 24.](#))



### PYRALES

#### Suivi des vols

La mise en place du réseau de piégeage se poursuit et la tendance initiée depuis le début de cette campagne se confirme avec la capture de papillons sur l'ensemble des secteurs de la région, et plus particulièrement en Touraine. Cette semaine, sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, **57 pièges** ont été relevés pour un total de **301 pyrales** capturées, soit une moyenne de **5.3 papillons/piège** (cf [carte présentant les relevés des pièges pyrale de la semaine 24 en annexe.](#))

L'intensité des vols est variable selon les secteurs (graphique ci-après) :

Beauce et Perche : **1.5 papillons/piège.**

En Champagne berrichonne : **5.4 papillons/piège.**

Dans le Gâtinais : **7 papillons/piège.**

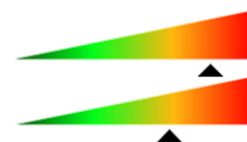
En Sologne - Val de Loire : **4.3 papillons/piège.**

En Touraine : **13.3 papillons/piège.**

18 pontes / 100 pieds ont été observées à Celle-Saint-Avant (37), 14 à Noyant-de-Touraine (37) et 2 à Jeu-les-Bois (36).

Sud-Loire

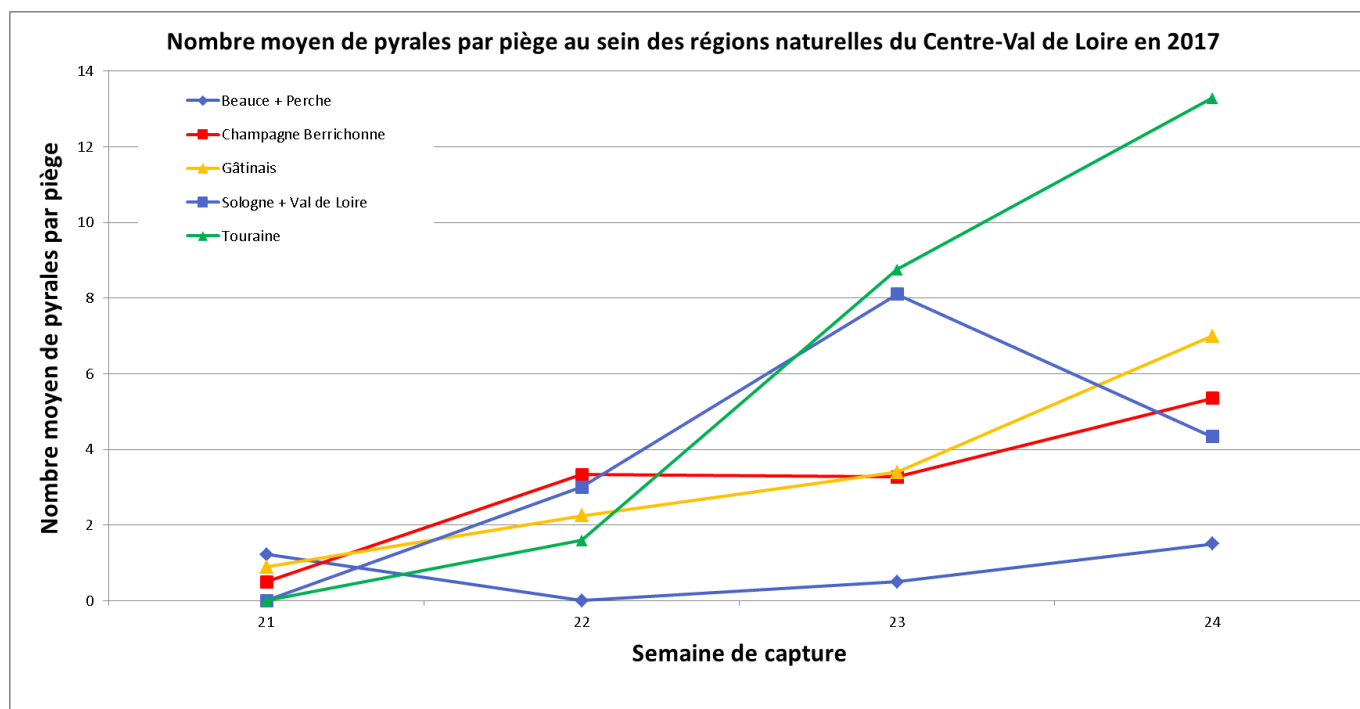
Nord-Loire



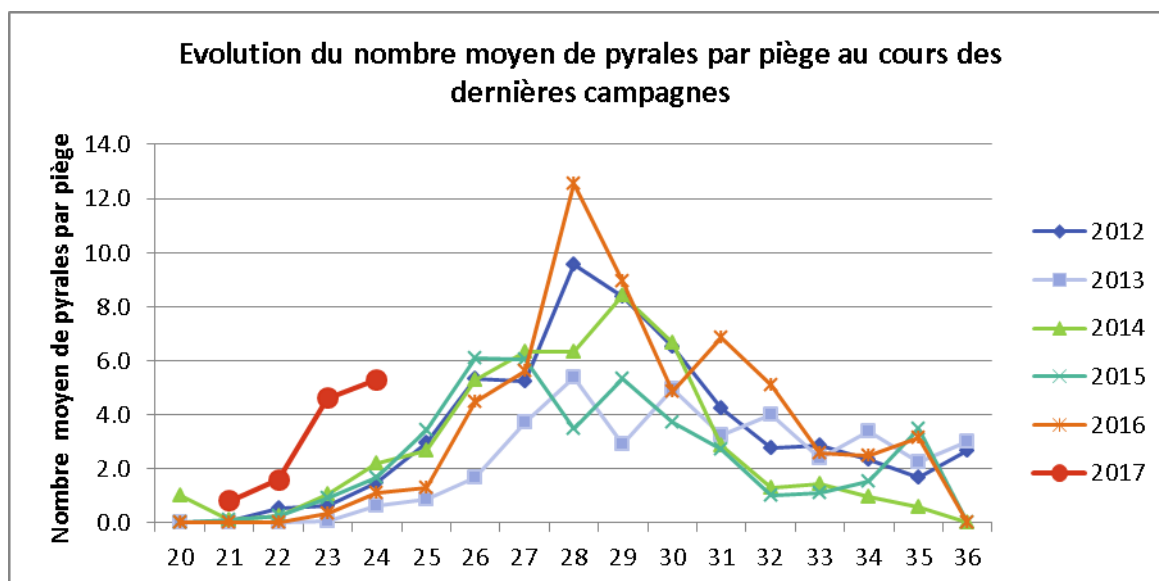
Pyrale adulte



Ponte de pyrale sur maïs  
(Crédit photo: FREDON)



Excepté en Sologne + Val-de-Loire, le vol des pyrales s'est intensifié sur l'ensemble de la région depuis la semaine dernière, dont fortement en Touraine.



L'intensité du vol des pyrales observée en 2017 continue sa progression et se démarque nettement de la tendance pluriannuelle.

## Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrale, en complément des relevés de piégeages. Avec le maintien des températures élevées, **l'avance régionale à la médiane trentenaire s'est encore accrue cette semaine (+58°C.jours en moyenne)** et devrait continuer à se renforcer dans les prochains jours (cf. [Sommes de températures \(base 10 depuis 01/01/2017\)](#))).

Les températures sont un facteur influant le développement nymphal des larves de pyrale et leur maintien au-dessus de la normale trentenaire **favorisera l'émergence du papillon** au cours des prochains jours.

## SESAMIE

Des captures de **sésamie** (*Sésamia nonagrioides*) ont été enregistrées dans 2 communes du Nord de la Loire, à Cormainville, dans le 28, et à Montoire-sur-le-Loir, dans le 41 (**1 papillon par piège**). Auparavant plutôt inféodée au sud de la région, la sésamie étend son aire de répartition depuis la campagne 2016. Les premières captures confirment cette tendance.



Crédit photo :  
ARVALIS – Institut du végétal

## CICADELLE VERTE

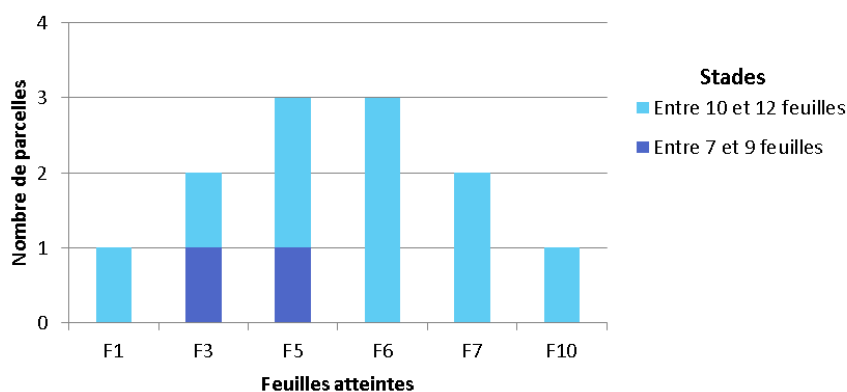
La présence de **cicadelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 12 parcelles et les symptômes sont observés de la 1<sup>ère</sup> à la 10<sup>ème</sup> feuille.

Les adultes et les larves réalisent des ponctions blanches (dûes aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les ponctions de la base des plantes qui peuvent provoquer le dessèchement des feuilles. **La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.** Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Crédit photo :  
ARVALIS – Institut du végétal

Feuilles atteintes et stades des maïs présentant des symptômes dus à la cicadelle



## PUCERONS

### *Metopolophium dirrhodum* :

13 signalements sur l'ensemble des départements. **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint mais la vigilance doit être maintenue.**

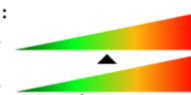
### *Sitobion avenae* :

12 signalements (moins de 50 pucerons par plante) sur l'ensemble des départements. **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

Niveau de risque :

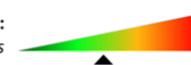
Avant 8 feuilles

Après 8 feuilles

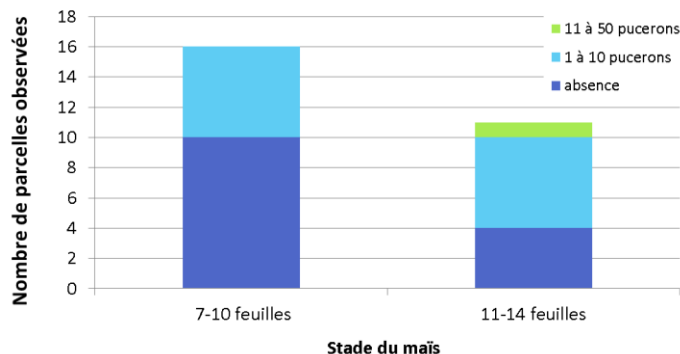


Niveau de risque :

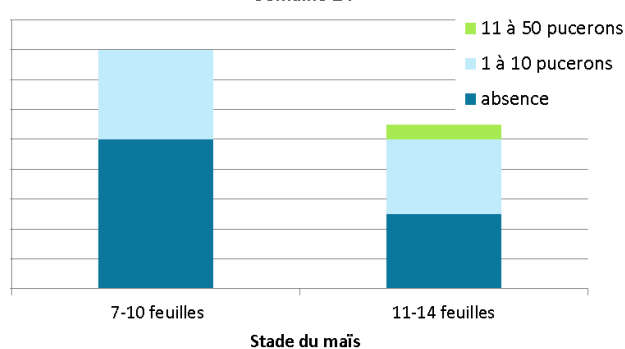
De 3 à 10 feuilles



Nombre de *Metopolophium d.* sur plante en fonction du stade du maïs - Semaine 24






Nombre de *Sitobion a.* sur plante en fonction du stade du maïs - Semaine 24



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle <b>Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.</b> Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante</li> <li>• Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante</li> <li>• Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante</li> <li>• Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante</li> </ul> <p><u>Observez la face inférieure des feuilles</u></p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M. dirhodum</i> essentiellement par la <b>couleur noire de ses cornicules.</b></p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une <b>zone rougeâtre</b> foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles maïs risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

## AUXILLIAIRES

Présence de **coccinelles** adultes (sur 1 et 2% de plantes) signalée dans le 36 et le 37.  
*Pas d'observation supplémentaire depuis la semaine dernière.*

## AUTRES OBSERVATIONS

Traces < à 1% de **tipules** sur 1 parcelle du 45.  
Présence de **scutigérelle** (dégâts > à 20%) sur 1 parcelle du 45.  
*Pas d'observation supplémentaire depuis la semaine dernière.*



Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre  
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

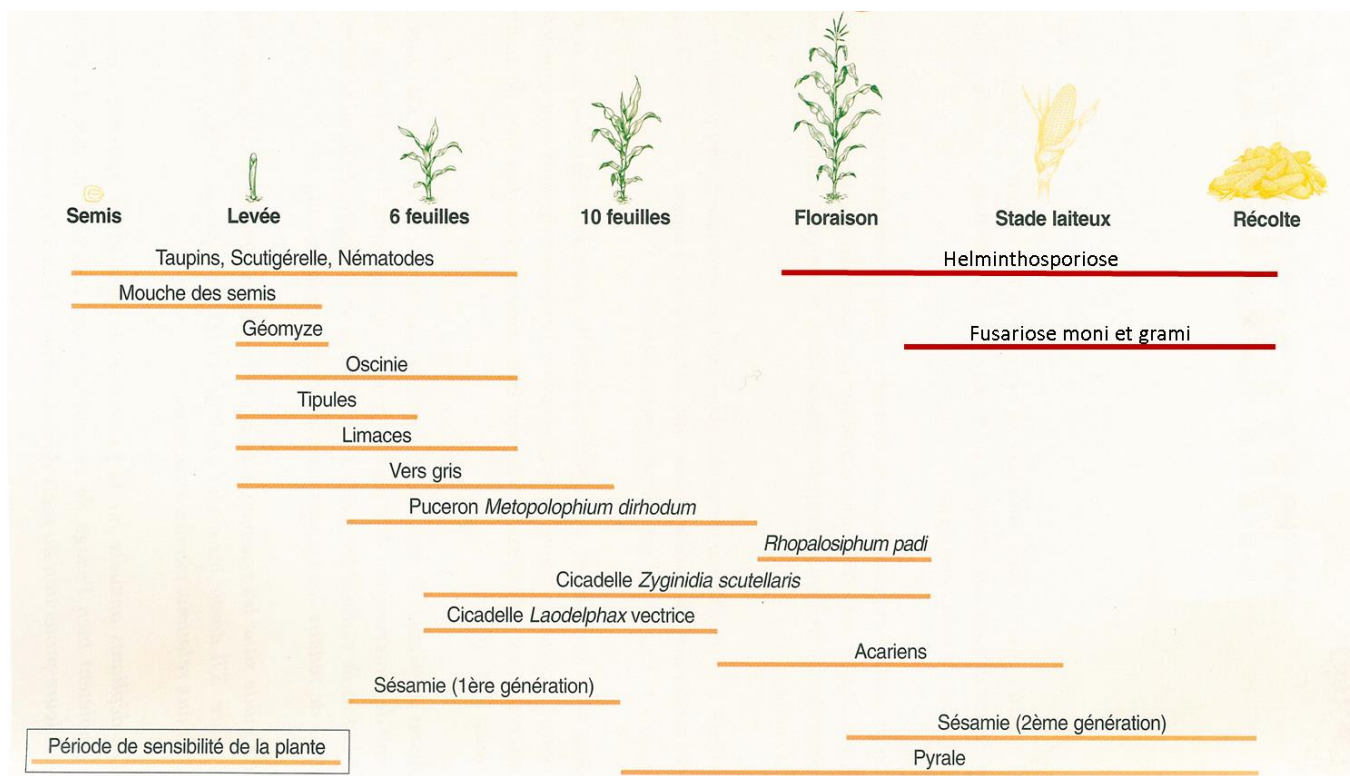
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.  
La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

# Annexes

## RAPPEL DES STADES DE SENSIBILITE AUX PRINCIPAUX RAVAGEURS ET PRINCIPALES MALADIES



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.



**STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 24**

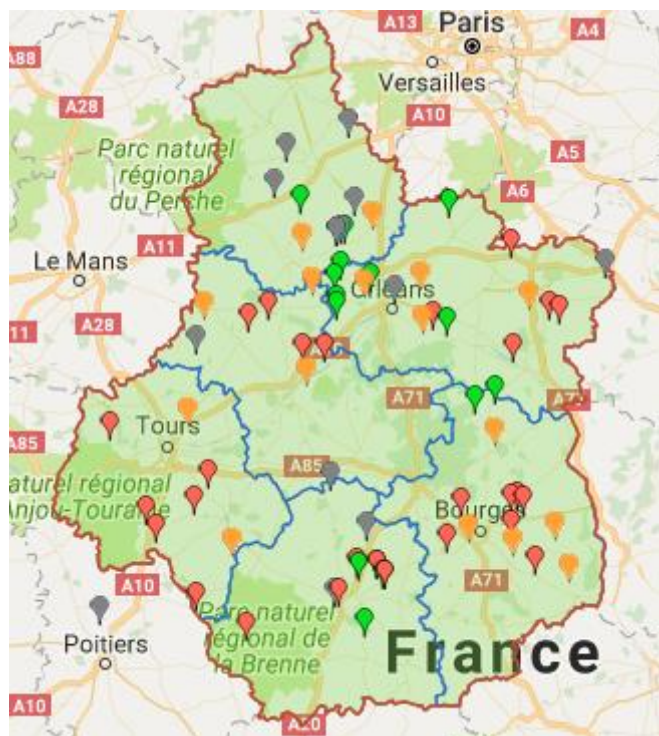


- 5F à 7F
- 8F à 10F
- = 11F
- 12F à 14F
- pas d'info



[Stades des maïs](#)

**RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE EN SEMAINE 24**



- = 0
- 1 à 3
- 4 à 50
- pas d'info



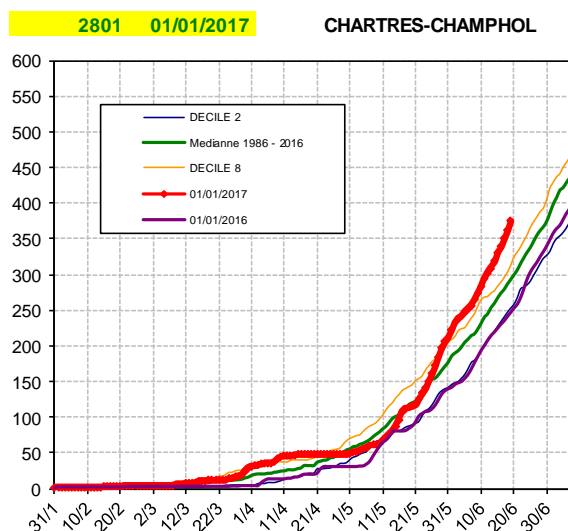
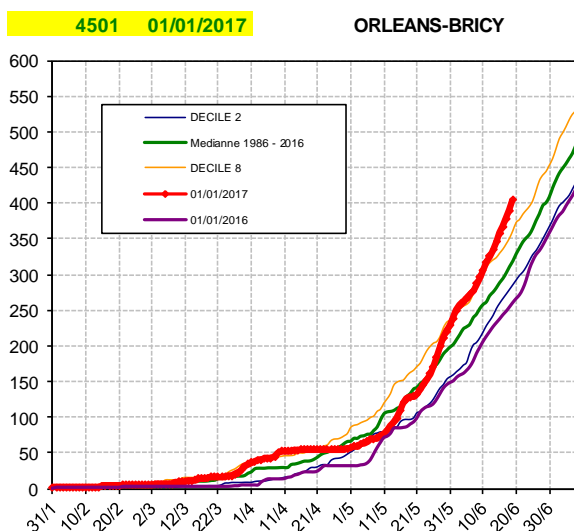
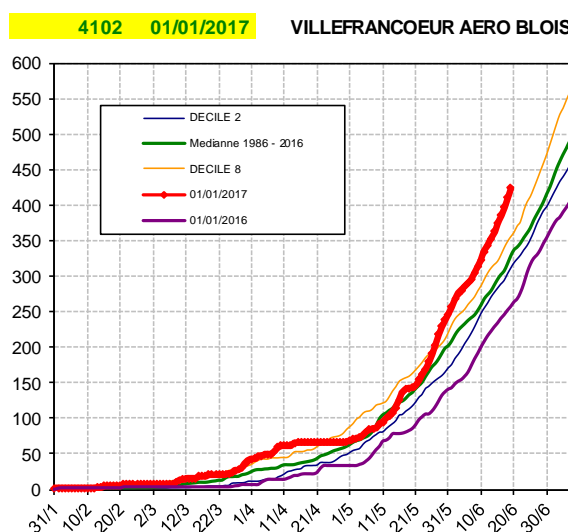
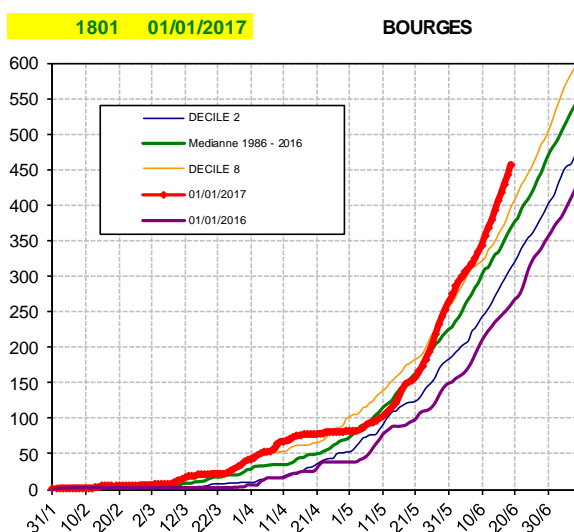
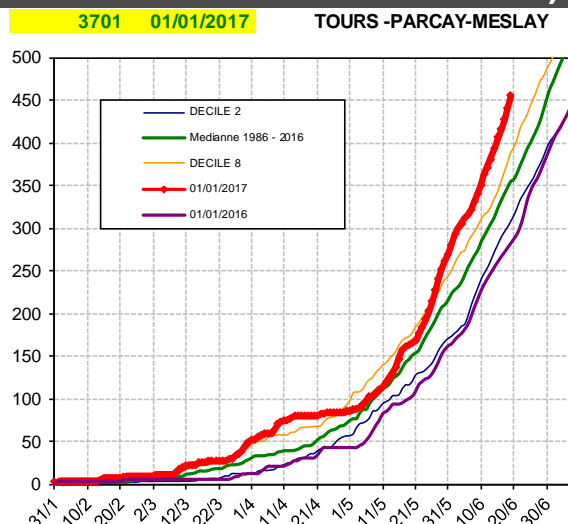
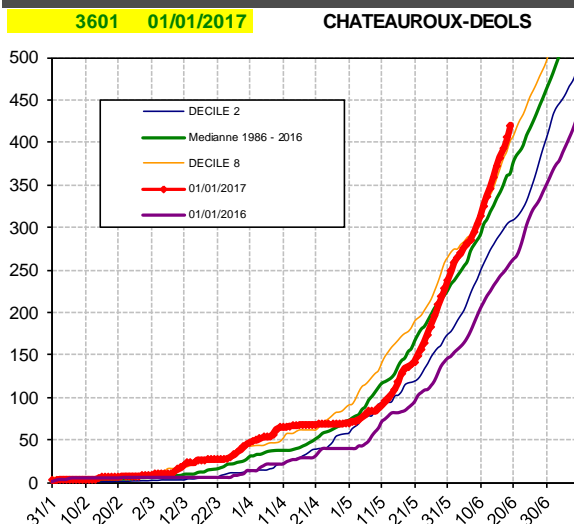
[Pyrales](#)

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

## SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2017)



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France



[Indications climatiques](#)

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.